DAHER
LEARNING CENTER

FICHE PROGRAMME DE FORMATION

INCOTERMS 2020 ET CRÉDIT DOCUMENTAIRE (RUU 600)

1. Présentation de la formation

Public visé : Commerciaux, collaborateurs des services import/export, administrateurs des ventes, assistants commerciaux et responsables des expéditions.

Prérequis : Aucun

Finalités : Maîtriser l'utilisation des Incoterms 2020 et du crédit documentaire afin de sécuriser les transactions internationales, de répartir clairement les coûts et les risques et de fiabiliser les flux documentaires et financiers.

Durée et horaires : 2 jours, soit 14 heures de formation. Horaires précisés lors de la convocation.

Modalité et lieu : Formation en présentiel. Lieu précisé selon la session.

Délai d'accès : Inscription possible jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation, selon le calendrier des sessions, la validation des prérequis éventuels et sous réserve de places disponibles

Tarif indicatif : Tarif interentreprises : 800 € HT par jour et par participant.

Tarif intra-entreprise : sur devis.

Financement : Financement possible par l'employeur, un OPCO, France Travail ou à titre individuel, sous réserve des critères d'éligibilité et de l'accord du financeur. Nous contacter pour étudier les possibilités de prise en charge.

Contact et modalités d'inscription : Inscription par e-mail à login@daher.com

ou par téléphone auprès de Joffrey Auriach au 06.30.19.86.89.

L'inscription devient définitive après validation de la demande et confirmation écrite du DAHER Learning Center Logistics.

Reconnaissance délivrée : Attestation de fin de formation

2. Contenu de la formation

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les règles et les fonctions des Incoterms 2020 dans les contrats de vente internationaux.
- Choisir l'Incoterm adapté à une transaction en tenant compte des coûts, des risques et des responsabilités.
- Comprendre les principes des RUU 600 et le fonctionnement du crédit documentaire.
- Structurer, négocier et gérer un crédit documentaire à l'import comme à l'export.
- Contrôler la documentation afin de sécuriser les flux physiques, documentaires et financiers.

Contenu de la formation

- Les règles Incoterms 2020, leur champ d'application et leurs incidences sur les contrats internationaux.
- La répartition des obligations, des coûts et des risques entre le vendeur et l'acheteur.
- Le choix de l'Incoterm en cohérence avec la stratégie commerciale, logistique et financière.
- Les principes du crédit documentaire, les RUU 600, les intervenants et leurs responsabilités.
- Les différentes formes de crédits documentaires, leurs modalités de réalisation et leurs étapes de mise en œuvre.
- Les documents de transport, d'assurance et de conformité ainsi que leur contrôle à partir de cas pratiques.

3. Modalités pédagogiques et évaluation

Méthodes mobilisées : Formation alternant apports théoriques et pratiques, exercices, travaux de groupe, mises en situation professionnelles, études de cas, partage d'expériences et apprentissage par la pratique.

Modalités d'évaluation : Évaluation des acquis au moyen de QCM, de tours de table, d'observations et de cas pratiques portant sur le choix des Incoterms et la gestion d'un crédit documentaire.

Intervenant(e) : Formateur ou formatrice spécialisé(e) en commerce et transport international, Incoterms et réglementation douanière.

4. Accessibilité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour étudier les adaptations possibles, contactez la référente handicap.

Bérangère Touchemann – berangere.touchemann@daher.com – 07.88.81.52.77.

5. Indicateurs de résultats

Taux de satisfaction : données non disponibles à ce jour.

Calcul prévu : nombre de répondants satisfaits ou très satisfaits par cette formation ÷ nombre total de répondants × 100. L'échantillon et la période seront précisés dès que des données consolidées seront disponibles.

Taux d'assiduité : données non disponibles à ce jour.

Calcul prévu : nombre d'heures effectivement suivies ÷ nombre d'heures prévues × 100. La période sera précisée dès que des données consolidées seront disponibles.